

Réunion du 16 mai 2019 en mairie

Etaient présents pour la municipalité

- Monsieur Creuset : dessinateur des services techniques depuis 3 mois
- Monsieur Simon
- Madame Ciron
- Monsieur Carette
- Monsieur Le Moel
- Madame Sonnet

Etaient présents pour Véli-Vélo :

- Monsieur Gautier
- Monsieur Rinfray
- Madame Pantecouteau

Madame Ciron ouvre la réunion en informant sur les travaux menés par la municipalité en matière de :

Sas vélo au niveau des feux :

- Rue Alsace Lorraine
- Rue Michel Grimault
- rue de la barre

Nous nous demandons comment les cyclistes peuvent utiliser pleinement ces sas s'il n'existent pas de bandes cyclables permettant d'y accéder

Pas de sas rue des déportés résistants car aménagement prévu (rond-point)

ni rue de Verdun puisque aménagement prévu avec l'IFSI

Réflexion entre Renac et la Ville aux Roses, suite à des demandes de castelbriantais, pour se rendre au collège VAR. De nombreux élèves se rendent au collège à vélo, semble-t-il

Réflexion sur des aménagements cyclables rue du Général Patton,

Nous nous demandons à quelle priorité du PGD répond cette réflexion

Concernant l'axe nord-sud

Madame Ciron informe qu'une subvention de 40% du coût des travaux devrait être accordée par le département (en septembre ou octobre 2019).

Les travaux de réseau d'eau sur les axes nord sud (débuteront fin d'année 2019 avec atlantico)

Question de madame Ciron : faut-il commencer à peindre des vélos sur la rue du Moulin de Béré, ou attendre la mise en place du double sens cyclable en fin d'année, si les habitants riverains sont d'accord, dit madame Ciron.

Nous convenons d'attendre, tout en proposant à nouveau de réaliser une CVCB, permettant de faire un test, de manière à ce que tous les usagers puissent utiliser cette voie confortablement.

Actuellement, par temps pluvieux, les piétons doivent marcher dans la boue.

M. Simon trouve la rue du Moulin de Béré champêtre ; les gens qui veulent marcher à pied devront passer par le lotissement où il y a des trottoirs

Question sur la rue du Prieuré de Béré, nous redemandons s'il est envisagé de passer cette rue en double sens cyclable ?

Madame Ciron nous informe qu'une délibération sur l'ilôt saint Sauveur a été votée au dernier conseil municipal en février 2019 : phasage sur 5 à 6 ans

Nous revenons sur notre demande concernant la Rue de Condé, pour que la circulation motorisée y soit réservée aux riverains et double sens pour les vélos. Les riverains ont manifesté cette nécessité lors de notre passage en mai 2018. Madame Ciron demande à Madame coiffé de noter.

Etude à venir rue du duc D'Aumale, société d'aménagement du Département l'ADDE

- consolidation des berges de l'étang
- suppression du stationnement
- Il restera la circulation autorisée aux voitures (tolérée dit madame Sonnet..)

- transfert de flux vers la rue saint michel
- passage sous le pont à étudier avec le cabinet d'aménagement
- mettre en place un fléchage pour orienter les flux
- proposition de tester un axe avec CHAUCIDOU. Madame Ciron dit « à noter »
- société SCE consultée pour aménager le rond-point au début de la rue des 27 otages. Demander un chiffrage de marquage sur les rond-points : granulat, peinture, picto vélo
- tester un panneau avec priorité au vélo aux abords rond-point
- aménager un îlot à l'arrivée sur le rond-point pour éviter que les voitures coincent les vélos contre le trottoir

rue des 27 otages, il est prévu de limiter le tonnage des camions

rue d'ancenis inverser le sens de la bande cyclable , inciter les cyclistes à prendre le cheminement le long de la voie ferrée. Voir avec Michel Evain si la barrière est mise au niveau de l'escalier.

Route des fougerays : envisager un aménagement global qui n'est pas prioritaire pour l'instant (coût évoqué... (un plateau ralentisseur coûte entre 3500 et 5000 euros)

L'argument du coût des aménagements piétons /vélos, ne nous semble plus recevable, si on capable d'investir plus de 500 000 euros dans l'aménagement bétonné à Choisel. Madame Ciron met en avant le fait que la municipalité a bénéficié d'une subvention pour cet aménagement, donc le coût est inférieur

- aménagement du rond-point en arrivant sur la rue de Juigné pour faciliter l'accès à l'école
- imaginer un couloir de couleur verte

Rue Montherlant :

Ça circule vite

- 3 fois 2 haricots. Tester un bypass vélo
- une écluse sera faite rue Chopin, à tester bypass vélo

Point sur le franchissement de la Chère en face du lotissement Eugène Rivière

Etude du cabinet : stand by sur tous les aménagements de franchissement de rivière EPTB

Etablissement Public Territorial de Bassin

Rue des déportés résistants, pas de bande cyclable vers le collège et les lycées car les riverains ont besoin de stationner leurs voitures.

Les riverains ont souvent gain de cause et parfois au travers de pétitions. Nous évoquons la possibilité de faire également de pétitions. Madame Ciron préfère continuer à travailler comme nous l'avons fait jusqu'à présent.

Prochaine réunion le 17 juillet à 17h30